



Le mot du bourgmestre



Saint-Gilles s'est toujours illustrée par son attention portée à l'enfance et à la jeunesse. Il suffit de se tourner vers notre réseau scolaire mis très tôt sur pied. C'est bien entendu plus largement la jeunesse dans toutes ses dimensions qui doit retenir notre attention. D'autant que Saint-Gilles est la 11^e commune la plus jeune de Belgique.

Deux infrastructures majeures ont vu le jour depuis 2018 : le CUBE (Centre Urbain d'Expression) et la nouvelle infrastructure sur l'ancien site de l'ECAM (Ecole centrale des Arts et Métiers) rue du Tir. Le CUBE est destiné aux 15-26 ans et axé sur la danse, la musique, le sport et l'expression citoyenne. Infrastructure flambant neuve, l'ECAM sera inaugurée quant à elle le 20 décembre prochain et proposera une crèche de 149 places, un parc, des infrastructures sportives et des locaux qui abritent des projets à destination des jeunes. Elle est entièrement pensée pour coller au plus

près des attentes des jeunes, pour leur permettre de s'y réunir et d'y proposer les activités les plus variées possibles.

La commune, à travers son service Jeunesse, accompagne aussi les jeunes dans l'espace public en y développant tout au long de l'année ses activités comme par exemple pour cette fin d'année *Winter1060* !

L'administration quant à elle participe à la formation des jeunes qui ont été, en 2023, plus de 170 à se former dans les services communaux (stages, bénévolat, jobs étudiants, formation professionnelle...).

Le Collège tient aussi particulièrement à ce que l'accent soit mis sur la mixité. Raison pour laquelle des projets tels que *Focus filles* ou *Place aux filles* ont vu le jour. L'espace public a connu récemment de nouvelles réalisations à destination des jeunes et des enfants : la rénovation du parc Pierre Paulus, le nouveau parc urbain

Marie Janson ou encore le site Mairesse Garden (prochainement disponible) rue de l'Hôtel des Monnaies avec des logements, une crèche et un nouveau parc.

Enfin, du 26 décembre au 26 janvier le service Jeunesse de la commune mettra à disposition des jeunes un certain nombre d'espaces pour préparer au calme leurs examens au sein de la Scholatek, également à l'ECAM. Cela vous tente ? Consultez le site internet de la commune www.stgilles.brussels.

Jean Spinette
Bourgmestre

 www.stgilles.brussels
 [communesaintgilles](https://www.facebook.com/communesaintgilles)
 [@saint_gilles](https://twitter.com/saint_gilles)
 [@communesaintgilles](https://www.instagram.com/communesaintgilles)

Éditeur responsable :

Jean Spinette,
place M. Van Meenen 39,
1060 Saint-Gilles

Cellule Communication :

 02/536 03 84

 contact.1060@stgilles.brussels

Design by Kaligram

Focus

Saint-Gilles avec les jeunes



Nous vous avons déjà régulièrement parlé de l'importance accordée, par le collège des bourgmestre et échevins, à la pédagogie pratiquée au sein des crèches et des écoles. Et ce afin de permettre aux enfants qui les fréquentent d'avancer harmonieusement dans leur propre développement. Parce que le chemin vers l'âge adulte passe aussi par les expériences vécues en dehors de la vie scolaire, la commune met depuis plusieurs années l'accent sur les activités extrascolaires proposées aux jeunes Saint-Gillois, avec le soutien de l'échevin en charge de la jeunesse, Willem Stevens. Découvrez-en plus dans les lignes qui suivent.

L'offre du service Jeunesse

Le service Jeunesse communal informe, accompagne et oriente les jeunes. Il interagit également avec le public en lui proposant une série de projets sportifs, urbains ou encore de soutien à la scolarité.

Le service s'adresse à tous les jeunes de 6 à 26 ans, saint-gillois ou fréquentant les écoles saint-gilloises. Au travers des projets proposés, une priorité est accordée à la tranche d'âge 15-26 pour les valoriser, répondre à leurs attentes, dans un cadre communal, mais aussi les impliquer pour les amener à plus d'autonomie.

Les activités et accompagnements proposés sont gratuites et variés :

- > **sportifs, urbains et musicaux** via son Centre urbain d'expression (CUBE)
- > **ludiques** avec des programmations d'activités dans l'espace public en été (*Summer#1060*) et en hiver (*Winter#1060*) mais également *Place aux enfants* et la *Fête des enfants*
- > **spécifiques** comme le projet *Focus Filles* ou encore le projet en néerlandais *Tienerwerking*
- > **d'autonomie**, via un coaching pour chercher un 1^{er} job étudiant, mais également pédagogique via l'engagement de jeunes bénévoles (à partir de 15 ans) ou encore via des contrats étudiants (18 ans et +)

- > **scolaire** pour le cycle secondaire et supérieur via sa *Scholatek*
- > **d'accueil, d'accompagnement et d'orientation** via son Point Infos Jeunesse (PIJ)
- > **de soutien aux initiatives** individuelles et/ou associatives via un appel à projet annuel
- > **de coordination** au travers de la Plateforme Jeunesse regroupant les partenaires jeunesse saint-gillois.

“Le service Jeunesse communal informe, accompagne et oriente les jeunes.”

Activités et soutien scolaire pour toutes et tous

Le CUBE (Centre Urbain d'Expression)

Le CUBE a pour vocation de mettre une infrastructure de quartier à disposition des 15-26 ans et d'y encourager l'expression artistique comme la musique et la danse, le sport (boxe, fitness...) et l'expression citoyenne, en développant des projets avec les jeunes. Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 15h à 20h30 et samedi de 13h à 19h. Le CUBE est aussi présent dans l'espace public les mercredis de 16h à 20h de septembre à octobre et d'avril à juin.

Plus d'infos : 131 avenue Fonsny – 02/ 435 12 13 – 0490/ 47 85 92.



Le PIJ (Point Infos Jeunesse)

En partenariat avec Infor Jeunes Bruxelles asbl, le jeune, mais aussi sa famille, est accueilli de manière inconditionnelle dans le respect de l'anonymat, pour toutes questions ou informations nécessaires à son parcours. Du lundi au jeudi de 13h30 à 17h. Le PIJ Mobile va quant à lui à la rencontre des jeunes sur l'espace public. Plus d'infos : 8 rue Émile Féron – 02/ 534 23 02.



À VOS AGENDAS

Avant l'été 2024, le CUBE et le PIJ s'installeront dans une toute nouvelle infrastructure, au **49 rue de Hollande**. Salle de musique, salle polyvalente, salle de sport et espace d'accueil et d'informations, elle permettra d'accueillir plus de public.

Focus Filles

Entamé il y a un an, le projet Focus Filles vise les adolescentes de 15 à 20 ans avec une attention spécifique pour celles qui ne fréquentent aucun lieu dédié à la jeunesse. Ses objectifs sont entre autres de construire des activités avec les jeunes concernées, d'offrir des activités urbaines dans l'espace public afin qu'elles y trouvent leur place et, ponctuellement, de créer des projets mixtes en lien avec le CUBE et Tienerwerking : accueil filles au CUBE, Ciné-Club débat 1060, activités multisports, animations pendant les congés scolaires.

Plus d'infos au 02/ 536 17 02.



Tienerwerking

Tienerwerking propose des activités en néerlandais pour les 10-16 ans en partenariat avec des asbl néerlandophones, comme *EWA Youth*.

Le samedi de 14h à 17h.

Plus d'infos : 16 rue du Tir –
02/ 333 46 51 – 02/ 563 11 32.



EN PLUS DU SERVICE JEUNESSE...

D'autres structures comme le Cemôme (www.cemome.be), Saint-Gilles Sport (www.sg-sport.be) proposent à toutes les tranches d'âge des activités sportives, culturelles, d'éveil, des cours de langue, des stages et plaines de vacances, du soutien scolaire... Accueil Temps Libre (www.at1060.be) vous renseignera plus précisément sur l'offre pour les 2,5 - 12 ans.

La Scholatek, lancée le 6 novembre dernier

Elle se décline en 3 axes :

> **des séances de soutien en math, français, sciences, néerlandais et méthodologie** : associée à Schola ULB asbl, la Scholatek met à disposition des tuteurs issus d'écoles supérieures ou de l'université pour les Saint-Gillois, de la 1^{re} à la 4^e secondaire de l'enseignement francophone. Les lundis, mardis et mercredis, uniquement sur inscription, et séance de méthodologie sur rendez-vous individuel.

> **l'école de devoirs en néerlandais** : 1 fois par semaine, avec le projet Tienerwerking, la Scholatek ouvre une séance d'école des devoirs pour les Saint-Gillois fréquentant les écoles secondaires en néerlandais. Le mardi de 17h à 19h30 uniquement sur inscription.

> **la mise à disposition de l'espace pour les blocus** : via un partenariat avec Brik asbl, l'espace de la Scholatek est mis à disposition des étudiants du cycle supérieur pendant les blocus de décembre et de mai. Uniquement sur inscription via la plateforme Brik Study spaces.
Plus d'infos : 16 rue du Tir –
0477/ 53 76 83 – 02/ 536 02 76.



INAUGURATION DE L'ECAM



Après plusieurs années de rénovation, **Saint-Gilles inaugurera le 20 décembre prochain** l'ensemble constitué des bâtiments de l'ancienne ECAM (7627m²) dans l'îlot formé par les rues Fernand Bernier, du Tir, Théodore Verhaegen et de Monténégro. Ce projet phare du Contrat de quartier Midi, qui a permis leur acquisition et leur réaffectation complète, vient combler un manque d'espaces récréatifs dans le quartier.

Il accueille plusieurs infrastructures à destination des Saint-Gillois :

- > une nouvelle crèche d'une capacité de 149 places, réparties en petites sections, et une toute nouvelle cuisine qui bénéficiera à l'ensemble des crèches communales
- > un parc en intérieur d'îlot
- > deux salles de sport et un terrain de sport couvert
- > les locaux qui abritent les projets à destination des jeunes : la Scholatek, Tienerwerking, la Maison de l'Adolescence (MADO SUD/CPAS) – voir plus loin, la Maison des jeunes, la Cité des Jeunes et le service de Prévention communal d'accrochage scolaire.

Le coût des travaux, près de 24 millions d'euros, a été supporté par la commune, la région bruxelloise et Beliris. Suivez-nous sur Facebook ([communesaintgilles](https://www.facebook.com/communesaintgilles)) et Instagram ([@communesaintgilles](https://www.instagram.com/communesaintgilles)) pour découvrir le lieu lors de son inauguration.

Contactez le service Jeunesse :

02/ 534 23 02 – 02/ 563 11 32

jeunesse.1060@stgilles.brussels

 @Jeunesse1060

Bienvenue à la Mado Sud, la Maison de l'adolescent qui soutient les jeunes de 11 à 22 ans



La Mado, pour les intimes, c'est le point de ralliement des jeunes de Saint-Gilles et au-delà. Un lieu d'écoute et de soutien niché en plein cœur de la commune, dans l'ancien bâtiment de l'ECAM, où les ados, leurs familles et leurs proches peuvent se retrouver en toute convivialité, et trouver des réponses à toutes leurs questions.

Gérée par une équipe multidisciplinaire de professionnels passionnés, la Mado Sud – pour rappel l'un des dispositifs jeunesse du CPAS de Saint-Gilles – est là pour orienter et guider tous les jeunes qui ont besoin d'un accompagnement administratif, juridique et/ou psychologique. Un éducateur, une psychologue et une juriste sont toujours là pour leur garantir un soutien et un suivi rapide

“Sa philosophie : offrir une oreille attentive et un accompagnement individualisé...”

et efficace, en veillant à ce que leurs droits soient respectés... Et comme à la Mado on croit fermement que l'aide à la jeunesse se doit d'être accessible à toutes et tous sans conditions, la gratuité s'avère bien entendu de mise, et la disponibilité un maître-mot. Sa philosophie : offrir une oreille attentive et un accompagnement individualisé à toutes celles et tous ceux qui viennent toquer à sa porte, peu importe la nature de la difficulté rencontrée...

**Un clic, un appel, une visite :
rejoins la Mado Sud !**

Envie de nous rejoindre ? On te facilite la tâche. Un coup de fil au 02/ 563 47 08, un petit mail à mado-sud@cpasstgilles.brussels, ou une visite à notre adresse au 16 rue du Tir et le tour est joué. Nous sommes ouverts de 10h à 18h du lundi au vendredi et deux samedis par mois de 10h à 13h. Et n'oublie pas de nous suivre sur Facebook et Instagram (@madosud) pour ta dose quotidienne de bonne humeur et d'infos utiles... Tu as une demande à laquelle nous ne pouvons pas répondre directement ? Ne t'inquiète pas : l'un de nos travailleurs t'accompagnera pas à pas vers le service adéquat.

L'OFFRE BREDE SCHOOL À L'ECAM

Les partenaires du réseau communal Brede School proposent depuis le début du mois d'octobre, sur le nouveau site de l'ECAM, des activités en néerlandais. Par exemple, les enfants peuvent pratiquer dès l'âge de 4 ans des activités omnisports et/ou de danse dans la toute nouvelle infrastructure sportive.

L'inscription est possible via le site www.pianofabriek.be. L'accès à la salle de sport est également facilité pour les élèves de Sint-Gillisschool. En outre, l'organisation d'éducation artistique *Mus-e Belgium* s'est installée dans un espace partagé sur le site. Pendant les heures de cours, ses artistes proposent des ateliers artistiques multidisciplinaires aux écoles du quartier.

JOURNÉE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL



Le 5 octobre dernier, Saint-Gilles fêtait la Journée mondiale des droits des animaux. À cette occasion, l'échevin Francesco Iammarino a organisé une journée du bien-être animal. Des promenades guidées étaient proposées par l'asbl Godog afin de donner des conseils et astuces pour une cohabitation harmonieuse avec les chiens en ville. Une aire de liberté pour chiens a été inaugurée dans le jardin de Laveleye, à côté du métro Horta. Enfin, un photographe professionnel était présent et offrait aux promeneuses et promeneurs de chiens un joli portrait avec leur ami à quatre pattes.

3 ZONES DE LIBERTÉ POUR CHIENS



Même si ce n'est pas toujours facile à Saint-Gilles vu la densité du bâti et la taille limitée des espaces publics, la commune veille à aménager des espaces de liberté pour chiens quand c'est possible. Il en existe désormais trois :

- > celui du square Baron Bouvier est le plus ancien. Il a récemment été réaménagé par le service des Espaces verts et divisé en deux zones distinctes, afin de respecter les besoins différenciés des grands et petits chiens
- > un deuxième espace a vu le jour suite au réaménagement de la place Marie Janson dans le cadre du Contrat de quartier Parvis-Morichar
- > enfin, une 3^e zone vient d'être aménagée dans le petit jardin de Laveleye (autour de la station de métro Horta).

Pour rappel, dans ces espaces, vos animaux peuvent courir librement sans laisse. Vous êtes par contre tenus de ramasser leurs déjections et de les mettre dans les poubelles présentes sur le site.

Un nouvel appel à projet pour améliorer la propreté dans votre quartier


[La stratégie](#)
[Les responsabilités](#)
[Les acteurs](#)
[Documents](#)
[Actualités et actions](#)


Fr



Ensemble, faisons briller la ville !

Rendre Bruxelles plus propre, de manière durable



Dans le cadre de la stratégie régionale de propreté urbaine [clean.brussels](#), les communes d'Ixelles, Forest et Saint-Gilles collaborent pour lancer un appel à projet. Nous invitons les comités de quartier, les associations étudiantes, les associations de commerçants, les clubs sportifs ou encore les écoles à participer.

Nos communes comptent de nombreux défis en termes de propreté publique. Des moyens importants sont mis en œuvre pour lutter contre la malpropreté, mais les pouvoirs publics ne peuvent y arriver seuls. Nous sommes toutes et tous concernés, et chaque personne peut participer à l'amélioration de la propreté dans son quartier.

Vous l'aurez compris, l'originalité de cet appel à projet est d'être lancé simultanément dans 3 communes voisines. **Avec pour objectif de changer**

les comportements et de diminuer le nombre d'incivilités sur leurs territoires, en se focalisant sur les problématiques centrales de propreté : les dépôts clandestins, les déchets nomades, les mégots de cigarettes et les déjections canines.

Comment répondre à ces enjeux en tant que citoyen ? En organisant par exemple un ramassage de déchets, en végétalisant un pied d'arbre ou en peignant une marelle menant à une poubelle. À l'objectif de changer les comportements et de réduire les incivilités s'ajoute celui de créer ou renforcer les liens entre les différents acteurs locaux et de permettre aux habitants de devenir des acteurs-relais de la propreté publique.

Les projets les plus originaux et pertinents seront sélectionnés par un jury composé du responsable du service de la propreté publique de chaque commune, de deux ambas-

sadeurs (des citoyens) de la propreté, de la coordinatrice du projet et d'un représentant de Bruxelles Propreté. Chaque projet pourra recevoir jusqu'à 4000 EUR. Le règlement complet et le formulaire de demande de subside sont à télécharger sur le site de la commune [www.stgilles.brussels](#). Vous avez besoin d'aide pour mieux définir votre projet et vous ne savez pas par où commencer dans les démarches ? Notre cellule de sensibilisation est là pour vous aider. Vous n'avez pas le temps de porter un projet mais vous aimeriez participer ? Nous vous mettrons en contact avec les autres porteurs de projets.

Vous pouvez rentrer votre projet avant le 15 mars 2024. Pour en savoir plus, nous vous invitons à prendre contact avec le service Propreté publique à l'adresse proprete.1060@stgilles.brussels ou par téléphone au 0498/588331.

Visite d'État du président portugais à Saint-Gilles

Le 19 octobre dernier, Saint-Gilles a eu l'honneur d'accueillir Marcelo Rebelo de Sousa, président de la République du Portugal, dans le cadre de sa visite d'État en Belgique.

Il avait souhaité un moment de rencontre avec la communauté portugaise, qui était mise à l'honneur, particulièrement, les Saint-Gillois et les Saint-Gilloises. Merci pour votre présence, remplie de sourires et de rencontres chaleureuses.



Participation citoyenne dans le cadre du réaménagement de la place Van Meenen

Ce mois d'octobre a été l'occasion de plusieurs rencontres citoyennes consacrées au futur réaménagement de la place Van Meenen. Un stand a pris place sur le marché du lundi afin de rencontrer les ambulants et les habitants, et deux séances se sont tenues à l'hôtel de ville, l'une à destination des riveraines et riverains, l'autre pour les commerçants de la place. Le bureau d'architecture et d'urbanisme *Multiple* (sélectionné à l'issue d'un concours d'architecture) était présent pour présenter leurs esquisses du projet, répondre aux questions et prendre note des remarques et réflexions des Saint-Gillois. Le permis d'urbanisme sera déposé dans les prochains mois pour des travaux envisagés en 2024-2025.



PARCOURS D'ARTISTES 2024 : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

La prochaine biennale saint-gilloise aura lieu les **weekends des 13-14 et 20-21 avril**



2024, avec une soirée d'ouverture le vendredi 12 avril et une *Nuit des galeries* le mercredi 17 avril. Cette nouvelle édition se déclinera autour d'une thématique simple et essentielle, intitulée *Ce-qui-nous-lie*, nous rappelant à la composante humaine et prenant part à la vie de la commune. Ce sera l'occasion de connecter les ateliers d'artistes, les lieux culturels et artistiques avec les quartiers. Cette thématique est proposée par Maëlle Delaplanche, curatrice indépendante ayant déjà réalisé différents projets artistiques d'envergure sur le territoire bruxellois et choisie pour cette 18^e édition. **Inscriptions jusqu'au 31 décembre 2023 sur www.parcoursartistes.be**. Plus d'infos auprès du service de la Culture (02/ 534 56 05).

PLUS DE SÉCURITÉ : L'ACTION DE LA ZONE MIDI À SAINT-GILLES

De la mi-juin à la mi-septembre la zone de police Midi a mené le *Plan été*, une opération de sécurisation à grande échelle. Elle se poursuit cet automne via le *Plan respect*. La priorité est mise sur les atteintes aux personnes et la lutte contre le deal de rue. Bilan du plan été :

- > à Saint-Gilles : 227 actions menées, 7 arrêts de fermetures d'horecas occasionnant des nuisances, 65 PV stupéfiants et 418 arrestations
- > pour l'ensemble de la zone de police : 4833 PV pour sanctions administratives communales, 177 kg de drogues et 116.000 euros saisis.

PERMANENCE JURIDIQUE ET FISCALE POUR ARTISTES ET ASBL

Vous avez des questions d'ordre juridique concernant votre statut social ou fiscal, ou des besoins d'informations relatives à des contrats, à des droits d'auteur ou droits voisins ? Une permanence juridique et fiscale, animée par un juriste spécialisé dans ces questions, se tient à disposition de tous les intervenants de la vie artistique : artistes créateurs ou interprètes, mais aussi toutes activités liées, et ce pour des avis, conseils concrets et adaptés, rendus en toute indépendance.

Contact : 02/5345605

LAURÉATS DE L'APPEL À PROJET SOUTENANT DES INITIATIVES COMMERÇANTES

Pour la 3^e année consécutive, le service Développement économique a désigné les lauréats de son appel à projets visant à soutenir les initiatives innovantes portées par les commerçants et à renforcer la dynamique commerciale dans les quartiers saint-gillois. Le premier projet, porté par les commerçants de la Porte de Hal, propose l'organisation d'une fête de printemps et d'animations de Noël pour renforcer l'image de ce quartier et soutenir la structuration de sa nouvelle association de commerçants. Le second projet sélectionné est celui de l'asbl *Fais-le toi-même*, qui organisera plusieurs marchés de Noël pop up, créatifs et durables, en partenariat avec les commerces locaux dans différents quartiers commerçants de la commune.

Saint-Gilles confie la gestion de son stationnement à parking.brussels



Dès le 1^{er} janvier 2024, Saint-Gilles sera la 12^e commune à déléguer la gestion de son stationnement à l'Agence publique régionale du stationnement parking.brussels. Le stationnement demeure toutefois bien **une compétence communale** et la commune conservera la maîtrise de la politique de stationnement qu'elle souhaite mener sur son territoire, au bénéfice de ses habitants et de ses commerçants. L'objectif est de permettre aux Saint-Gillois de continuer à **se garer près de leur domicile** et aux commerçants d'assurer à leur clientèle un accès au stationnement à proximité de leur commerce, en dissuadant les automobilistes d'occuper la voirie sans carte de dérogation dans les zones concernées.

Parking.brussels regroupera donc désormais toutes les demandes relatives aux cartes de dérogation (cartes de riverains, professionnels et visiteurs) et aux redevances de stationnement.

La commune entre ainsi à son tour dans l'ère de la digitalisation du contrôle du stationnement, qui sera dématérialisé. Le numéro de plaque de la voiture bénéficiant d'une carte de stationnement sera enregistré dans le système de parking.brussels et reconnu automatiquement par le véhicule scanner ou des stewards.

Cette méthode met **fin à l'utilisation de tickets de redevance** déposés sur les parebrises des véhicules qui ne sont pas en ordre de stationnement. C'est par la poste que seront envoyées les redevances dans les cinq jours ouvrables qui suivent le constat d'un défaut de stationnement.

Afin de maintenir un service de proximité, une permanence d'aide et d'information continuera à être assurée à l'hôtel de ville le lundi de 9h à 12h (jusqu'au 31 mars 2024), le mardi de 15h à 18h et le jeudi de 9h à 12h.

Pour accomplir leurs formalités, les usagers pourront aussi se rendre dans l'une des antennes de parking.brussels et notamment celle d'Anderlecht (rue de France 95 à côté de la gare du Midi), ou le faire en ligne via l'adresse électronique saint-gilles@parking.brussels.

Pour rappel, les personnes titulaires d'une carte européenne de stationnement pour personnes handicapées ont désormais l'obligation en Région bruxelloise de préinscrire le véhicule utilisé pour être exempté du stationnement payant, soit de façon permanente en communiquant ses coordonnées à parking.brussels, soit via l'application 4411, soit par sms, soit via l'horodateur. Plus d'info sur www.parking.brussels.

Les ateliers d'artistes à Saint-Gilles à l'entre-deux des 19^e et 20^e siècles...

Le musée Rops de Namur accueille plusieurs œuvres de la collection de la commune dans le cadre d'une exposition sur les ateliers d'artistes. C'est l'occasion de rappeler la présence nombreuse d'artistes à Saint-Gilles depuis plus de 140 ans !

À Bruxelles, les migrations du centre-ville, au milieu du 19^e siècle, vont également concerner les artistes, d'abord vers Saint-Josse et Schaerbeek, puis vers Ixelles et Saint-Gilles. L'urbanisation de Saint-Gilles s'accélère au début des années 1860 avec la construction du quartier Louise qui se pare d'un riche patrimoine de maisons bourgeoises et d'hôtels de maître. La bourgeoise libérale et laïque, qui dirigea longtemps la commune, se veut également une élite culturelle qui place l'art et la beauté au panthéon des valeurs. Les artistes suivent leurs clients. Mais n'ayant pas les mêmes ressources, ils s'installent dans les petites rues, notamment celles qui descendent vers le cœur de la commune.

Au fil du temps, à l'entre-deux des 19^e et 20^e siècles, on verra y habiter et/ou installer leur atelier, Julien Dillens rue Saint-Bernard, Alphonse de Tombay chaussée de Charleroi, Jef Lambeaux Hollestraat (rue de Loncin) puis rue du Tyrol devenue Antoine Bréart, Paul Delvaux rue d'Ecosse, Fernand Khnopff rue Saint-Bernard, Franz et Jean-Jacques Gailliard rue d'Ath devenue rue Franz Gailliard, Paul Hankar rue Defacqz, Victor Horta rue Américaine, Jules Lagae chaussée de Waterloo, Henri de Groux rue d'Espagne, André Hennebicq rue de la Source, Servais Detilleux rue Moris, Hernri Ottevaere rue Moris, Jean Robie chaussée de Charleroi, Armand Massonnet rue de la Source, Eugène Broerman square Delporte, Gisbert Combaz chaussée de Charleroi, Alfred Cluysenaar rue



← Léopold Speekaert, *La première pose*, huile sur toile, collection de Saint-Gilles, œuvre présentée à l'exposition sur les ateliers d'artistes *Au travail*, au musée Rops de Namur jusqu'au 10 mars 2024.

de la Source, Eugène Boudin rue de Hollande, Charles Houtstont rue Veydt, Léopold Speekaert avenue de la Toison d'Or, Willy Finch rue Jourdan, Théo Van Rysselberghe rue Faider, Anna Boch avenue de la Toison d'Or, Pierre Alechinsky avenue Dupcétiaux, Paul Delvaux rue d'Ecosse, Pierre Paulus, Marcel Broodthaers...

Cette tradition s'est poursuivie au cours du 20^e siècle. De nombreux artistes contemporains y ont leur atelier. Tous les deux ans, depuis plus de trente ans, le Parcours d'artistes rappelle combien cette tradition est vivante. La prochaine édition aura lieu entre le 12 et le 21 avril 2024.

... et Nicolas de Staël

Le célèbre peintre n'avait pas son atelier à Saint-Gilles, mais il fut élève à l'académie de la commune pendant un an. Il fut l'élève de Géo De Vlaminck, célèbre peintre abstrait dont il devint l'ami. De Vlaminck réalisa les œuvres décoratives pour le pavillon du verre de l'exposition universelle de Bruxelles de 1935. Il le fit en collaboration avec de Staël et, chose rare, il demanda à son élève de signer avec lui l'œuvre. « Le jour de l'inauguration, raconte son biographe Laurent Greilsamer, De Vlaminck signe la fresque en bas du panneau, puis se tourne vers de Staël avec un sourire, lui tendant son pinceau : Allez, il faut bien signer son travail. »



↑ Diplôme de l'académie des Beaux-Arts de Saint-Gilles décerné à Nicolas de Staël. Document présenté à la rétrospective de l'œuvre de Nicolas de Staël au musée d'Art moderne de la ville de Paris jusque fin janvier 2024.

Expression démocratique

Les articles repris dans cette rubrique sont rédigés sous l'entière responsabilité des chef(fe)s de groupe concernés, conformément au «Règlement fixant les modalités du droit d'expression dans le journal d'information communal des groupes politiques démocratiquement élus et représentés au conseil communal».

Le mot de la Liste du bourgmestre

Sécurité: l'implication nécessaire de tous les niveaux de pouvoir

Nous constatons tous l'ampleur que prend désormais le phénomène de la consommation des drogues, particulièrement dans l'espace public où le crack, et l'insécurité qui y est liée, est de plus en plus visible. Les différentes nuisances générées par cette consommation en matière de propreté et de sécurité atteignent dans certains lieux un niveau plus que problématique.

C'est d'abord une question de santé publique. On le sait, les équipes communales de la prévention et du CPAS, en lien avec les associations, font un travail quotidien à ce sujet qui sera prochainement renforcé.

Mais tous les niveaux de pouvoirs doivent prendre leurs responsabilités

et la création de places supplémentaires pour des parcours de soin est impérative.

C'est aussi une question relative à la crise de l'accueil. Les moyens insuffisants injectés par le fédéral dans l'accueil laissent ces personnes en rue et en grande précarité. Une partie d'entre elles consomme pour surmonter les conditions physiques et psychiques de leur vie en rue, sans compter les traumatismes subis dans leur parcours de migration.

Il est plus que temps que notre pays sorte d'une hypocrisie qui ne débouche que sur des drames.

En attendant un examen rapide de leur dossier, il semble utile pour toute la société, et en premier lieu pour les intéressés, qu'ils puissent travailler

pour s'insérer et ne pas rester dans cet «entre deux» qui ne fait que contribuer à leur précarité.

C'est aussi une question de sécurité publique. Des mesures ont été prises par le bourgmestre, qui a fait des demandes à la zone de police pour que des moyens soient affectés aux espaces les plus concernés. Nous ne doutons pas de sa détermination à en augmenter la visibilité et la régularité, tant pour le volet socio-sanitaire que pour le volet sécuritaire. Le *Plan été* a donné de bons résultats et il est désormais suivi par un *Plan respect*, qui a pris le relais pour se concentrer sur les endroits les plus problématiques. Par ailleurs, un travail commun a débuté entre notre zone de police et celle de Bruxelles-Ville pour améliorer la sécurité aux abords du parc de la Porte de Hal.

Une première opération de sécurisation a été menée à la fin du mois d'octobre. Elles seront multipliées.

Si les attentes légitimes de la population doivent être rencontrées en matière de sécurité, les normes actuelles de financement des zones de police sont périmées. Par conséquent, les moyens dévolus à notre zone de police sont insuffisants, tout comme le financement de la Justice qui est un sujet d'inquiétude depuis plusieurs années.

Pour la police comme pour la Justice, il est paradoxal de constater que les partis qui proclament le plus leur volonté d'intransigeance ont souvent été ceux qui ont rabaissé les moyens nécessaires à cette action. ■

Hassan Assila
Chef de groupe LB

Le mot d'Ecolo-Groen

Un souffle nouveau pour l'espace public et la mobilité à Saint-Gilles !

Ecolo-Groen se réjouit de la récente phase de consultation autour de projets liés à la mobilité et à l'espace public de notre commune. Attachés à la participation citoyenne, nous tenions à ce qu'une concertation la plus large et ouverte possible soit menée. Pas moins de six rencontres sont ainsi organisées entre octobre et novembre dans différents quartiers de la commune, pour échanger autour de la proposition de nouveau plan de mobilité et recueillir les avis des habitant·e·s. De plus, trois séances d'information ont eu lieu, dont deux dans le cadre d'enquêtes publiques, sur le réaménagement de l'Avenue du parc, de la Barrière, de la place Van Meenen et de la rue Moris.



Elles ont permis à chacun·e de faire entendre ses besoins, dans le respect de ceux des autres*

Ecolo-Groen a toujours plaidé pour un meilleur partage de l'espace public entre les différents modes de transports, pour le confort de vie de toutes et tous. Or, le cadre de vie des Saint-Gillois·es reste marqué par une conception de la mobilité des années 60, axée sur la voiture individuelle et qui a enlaidi la ville à coups d'asphalte. Nous payons aujourd'hui les conséquences de ces choix, en termes de bruit, de pollution de l'air, de congestion et d'insécurité routière.

Il y a certes eu des évolutions positives en faveur d'un rééquilibrage, au niveau régional comme communal, comme la généralisation des zones 30 ou les rues scolaires qui ont amélioré la sécurité des usagers vulnérables. Citons encore l'amélioration de la fréquence des transports en commun, la création de pistes et de zones cyclables, la pause d'arceaux-vélos etc.

Mais il reste beaucoup à faire pour sortir de la logique de «ville-couloir», vécue comme lieu de passage et tendre vers la «ville-salon»: un lieu de rencontre jalonné d'espaces publics et d'espaces verts de qualité, où les enfants peuvent respirer un air sain et jouer en toute sécurité. ■

Ecolo-Groen Saint-Gilles
✉ contact@ecologroen1060.be
🌐 <https://ecologroen1060.be/>

*Retrouvez l'ensemble des remarques émises lors des séances publiques ainsi que toutes les explications sur le plan à l'adresse : <https://quartiersapaises.brussels/parvis-st-gilles>

Le mot du PTB*PVDA

Insécurité : la population mérite mieux que de la communication

Lors du conseil communal de rentrée, l'interdiction de l'alcool dans certaines rues a été prolongée. Nous avons demandé qu'il y ait un bilan sérieux du fameux « plan été » commandé par nos bourgmestres à la police.

Leur conférence de presse pour présenter ce bilan ne nous a pas rassurés. Au-delà des chiffres brut servant à impressionner, il faut parler de la réalité : l'insécurité, surtout liée à la toxicomanie, a explosé. Les habitants, les commerçants, les acteurs de terrain ont même constaté que les problèmes n'ont pas été réglés, ils ont été dépla-

cés vers de nouvelles rues. De plus, il s'avère que les fameux plans qui ont été communiqués à la presse ne comportent pas de moyens concrets.

La sécurité est un droit fondamental, la population mérite mieux que de la communication, surtout venant des partis qui veulent récupérer la colère légitime des habitants, alors qu'ils sont coupables d'avoir coupé dans les budgets de la police, de la justice et du social depuis des décennies de gouvernement.

Nous avons besoin d'un plan d'urgence accompagné de moyens concrets : pour plus de police de proximité travaillant avec la confiance des quartiers et sans abus, pour plus de police judiciaire contre la grande cri-



minalité et l'opacité financière, pour plus de justice réparatrice visant la réinsertion, pour plus de prévention et d'accompagnement social-santé contre l'addiction et la pauvreté.

Mais surtout nous devons nous battre pour un tout autre modèle de société. Un modèle qui ne produise pas toujours plus de pauvreté et d'insécurité comme le fait la société capitaliste

actuelle. Un modèle qui garantisse plus de pouvoir d'achat, des logements décentes en suffisance, un bon enseignement, des soins de santé de qualité pour tous, un emploi adapté et utile, et une vraie justice fiscale. ■

Contact PTB Saint-Gilles :

✉ loic.fraiture@ptb.be

Le mot du MR/Open VLD

L'insécurité augmente à Saint-Gilles - et que fait le Collège ?

Vous êtes nombreux à nous le signaler - le sentiment d'insécurité augmente partout à Saint-Gilles. Ce n'est pas que depuis les événements devant la Gare du Midi cet été que le phénomène s'aggrave. La petite délinquance, les incivilités sur la voie publique comme par exemple le Parvis, les pickpockets dans le métro et la gare, l'ivresse sur l'espace public autour de porte de Hal ou encore place Dillens. Nombreux sont les exemples.

Depuis le début de la législature, notre groupe dénonce le manque d'actions de la part du Bourgmestre ainsi que ses échevins. À nos yeux, le Bourgmestre ne prend pas suffisamment de mesures efficaces pour redresser la situation et rejette trop souvent la responsabilité sur les autres niveaux.

Pourtant, c'est bien au Bourgmestre de garantir la sécurité et d'organiser la police. C'est une question de priorité ! Et rappelons que la Région bruxelloise ainsi que les autres communes de notre zone de police sont également gouvernées par cette même majorité. La zone de police manque clairement de moyens matériels et humains pour pouvoir agir efficacement. Disons que la sécurité et l'ordre ne sont manifestement pas la priorité de la majorité en place.

Pour le groupe MR- Open VLD, la situation ne peut plus durer. Il faut agir, pour plus de sécurité. Nous proposons une solution - qui a fonctionné ailleurs - composée de trois éléments :

1. La répression : plus de bleu dans les rues, oui. Mais aussi des peines et des sanctions effectivement appliquées et exécutées.

2. La réhabilitation : certains quartiers sont à l'abandon depuis trop longtemps. Il faut créer un écosystème émancipateur autour d'écoles d'excellence avec des centres vers la formation et l'emploi.
3. La reconstruction : Il faut construire du beau. La Gare du Midi est un bel exemple : c'est moche.

Bruxelles mérite de retrouver du beau, singulièrement là où les quartiers sont les plus en difficulté.

Le Groupe MR-Open VLD continuera de défendre l'intérêt des riveraines et des riverains. Nous porterons nos demandes tant au sein du Conseil communal, du Conseil de police ainsi qu'au Parlement bruxellois. N'hésitez pas à nous contacter pour nous partager votre témoignage ou pour toutes questions éventuelles. ■

Vos conseillers communaux libéraux :

Marc Naether

✉ mnaether@stgilles.brussels

Céli Rodriguez

✉ crodriguez@stgilles.brussels

Melanie Verroken

✉ mverroken@stgilles.brussels

Contacts avec la commune

Le Collège des Bourgmestre et Échevins 2018-2024



Jean Spinette
Bourgmestre / LB – 02/ 536 03 80
jspinette@stgilles.brussels
Affaires générales, Communication, Police, Sécurité, hygiène et environnement, Coordination des événements, Police administrative, Affaires juridiques, Prévention, Personnel, Tutelle CPAS, Tutelle sur les hôpitaux, Affaires européennes



Francesco Iammarino
4^e échevin / Ecolo-Groen
02/ 536 03 11
fiammarino@stgilles.brussels
Culture, Développement économique, Bien-être animal



Suzanne Ryvers
8^e échevine / Ecolo-Groen
02/ 536 03 28
sryvers@stgilles.brussels
Développement durable, Propriétés communales, Énergie, Affaires néerlandophones



Catherine Morenville
1^{ère} échevine / Ecolo-Groen
02/ 536 02 40
cmorenville@stgilles.brussels
Espaces publics, Urbanisme, Égalité des chances et droits des femmes, Mobilité et stationnement



Willem Stevens
5^e échevin / LB – 02/ 536 03 08
wstevens@stgilles.brussels
Finances, Revitalisation urbaine, Jeunesse, Cultes et philosophies non confessionnelles, Simplification administrative, Stratégie numérique, Informatique, Archives, Économat



Myriem Amrani
Présidente du CPAS / LB
02/ 600 54 11
mamr@cpasstgilles.brussels



Yasmina Nekhoul
2^e échevine / LB – 02/ 536 02 97
ynekhoul@stgilles.brussels
Petite Enfance, Propreté publique, Affaires sociales, Coopération Nord-Sud, Santé publique et lutte contre les violences conjugales



Saïd Ahruil
6^e échevin / LB – 02/ 536 02 65
sahrui@stgilles.brussels
Sport, Cohésion sociale, État civil, Aide à la personne handicapée



Thierry Van Campenhout
3^e échevin / LB – 02/ 563 11 27
tvancampenhout@stgilles.brussels
Enseignement, Enseignement de promotion sociale, Patrimoine, Tourisme et folklore, Animations locales



Catherine François
7^e échevine / LB – 02/ 536 02 65
cfrancois@stgilles.brussels
Logement, Régie foncière, Emploi et formation

LES CONSEILS COMMUNAUX

Les séances des conseils communaux sont publiques. Elles doivent être organisées minimum 10 fois par an. À l'exception des mois de juillet et août, elles ont généralement lieu le dernier jeudi de chaque mois à 20h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Nous vous invitons à retrouver tout ce qui concerne le conseil communal (dates des séances, ordre du jour, procès-verbal, questions/réponses) sur notre site Internet www.stgilles.brussels, rubrique Vie politique.

Les services de l'hôtel de ville

Hôtel de Ville – Place Van Meenen 39 – Tél. : 02/ 536 02 11 ou 02/ 536 02 00.
Les services de l'hôtel de ville sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h.
Pour connaître leurs jour(s) et heures de permanence en dehors de cet horaire, contactez le service concerné ou consultez le site internet www.stgilles.brussels.

Affaires générales
02/ 536 02 34
secretariat.1060@stgilles.brussels

Affaires néerlandophones
02/ 533 98 60
na-an.1060@stgilles.brussels

Affaires sociales
02/ 536 02 65
affairesociales.1060@stgilles.brussels

Développement économique
02/ 536 02 30
developpement.economique.1060@stgilles.brussels

Environnement, Hygiène et Sécurité
02/ 536 03 95
hygiene.1060@stgilles.brussels

Espace public
02/ 536 17 50
espacepublic@stgilles.brussels

État civil
02/ 536 02 47
etatcivil.1060@stgilles.brussels

Finances
02/ 563 11 20
finances.1060@stgilles.brussels

Personnes handicapées et Pensions
02/ 536 03 06
pensions.1060@stgilles.brussels

Propriétés communales
02/ 536 02 87
travaux.1060@stgilles.brussels

Urbanisme
02/ 536 02 15
urbanisme.1060@stgilles.brussels

Quelques services décentralisés

Atelier du web
Rue du Fort 37-39 – 02/ 537 02 68
vguisen@stgilles.brussels

CPAS
Rue Fernand Bernier 40
02/ 600 54 11
cpas@stgilles.brussels

Culture
Rue de Parme 69 – 02/ 534 56 05
culture.1060@stgilles.brussels

Enseignement communal
Chaussée de Waterloo 255
02/ 536 02 99
enseignements.1060@stgilles.brussels

Foyer du Sud
Rue de la Source 18 – 02/ 534 78 80
fds@foyerdusud.be

Jeunesse
Rue Émile Feron 8 – 02/ 563 11 38
jeunesse.1060@stgilles.brussels

Justice de proximité
Place Marcel Broodthaers 7-8
02/ 542 62 40
prevention.1060@stgilles.brussels

Maison Eco
Rue du Fort 33 – 02/ 533 95 90
maisonecohuis@stgilles.brussels

Personnel
Chaussée de Waterloo 255
02/ 536 03 78
personnel.1060@stgilles.brussels

Petite Enfance
Chaussée de Waterloo 255
02/ 563 11 46
creche.1060@stgilles.brussels

Prévention
Place Marcel Broodthaers 7-8
02/ 542 62 40
prevention.1060@stgilles.brussels

Régie foncière
Rue Émile Feron 161 – 02/ 533 34 80
regiefonciere.1060@stgilles.brussels

Sport
Rue de Russie 41 – 02/ 536 02 35
sport.1060@stgilles.brussels

Propreté publique
Chaussée de Forest 63
0800/ 97 613
proprete.1060@stgilles.brussels

Enlèvement gratuit d'encombrants et de graffitis